



ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET BID

**EVALUATION ET MISE EN PLACE D'UN
MECANISME DE CAPITALISATION ET DE
GESTION EFFICIENTE DES DONNEES SUR LA
DIVERSITE FLORISTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE**

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Bingerville, le 17 Août 2016

Rapporteurs

Dr TRA Bi Boli Francis

Dr BARIMA Yao S. Sabas

Ce projet est cofinancé par [l'Union Européenne](#)



INTRODUCTION

Dans un passé récent, les gestionnaires de la flore disposaient de données de référence qui faisait de la Côte d'Ivoire un maillon important du réseau de détenteurs de données floristiques. Toutefois, la décennie de crise et l'effet conjugué du temps ont affecté la qualité des échantillons et entraîné inévitablement leur dégradation et partant la dissémination et la réduction de l'accessibilité aux données. Cette situation ne favorise pas la coordination, l'assemblage et l'harmonisation des connaissances sur la biodiversité floristique.

Dès lors de nombreux défis se présentent aux structures de gestion de la flore ivoirienne en termes de remobilisation des acteurs, de facilitation de l'accès aux données et surtout d'actualisation participative et continue de ces données. C'est pour esquisser cette situation que le Centre National de Floristique en collaboration avec ses partenaires a élaboré un projet en vue de revaloriser les données sur la biodiversité floristique et permettre aux usagers et décideurs de mettre en place des mécanismes de conservation, de partage et de gestion des données qui soient dynamiques et adaptés.

Dans le cadre du démarrage des activités dudit projet, il s'est tenu le 17 août 2016 au Pôle Scientifique et d'Innovation de l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Bingerville ex-ESIE) un atelier dit de lancement sur le thème «**EVALUATION ET MISE EN PLACE D'UN MECANISME DE CAPITALISATION ET DE GESTION EFFICIENTE DES DONNEES SUR LA DIVERSITE FLORISTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE**». Cette activité a réuni 50 participants dont les membres des structures détentrices de données floristiques et autres personnes ressources.

Au regard des termes de référence, cet atelier est organisé en vue de présenter le projet aux différents acteurs intervenants dans le domaine de la biodiversité floristique en Côte d'Ivoire et partant susciter leur contribution. De façon spécifique, il s'agira de :

- présenter le projet, à travers ses différentes activités ;
- solliciter l'implication des structures détentrices de données floristiques ;
- mettre en place une stratégie de collecte des données.

Le présent rapport relate les différentes articulations de cet atelier.

1- CEREMONIE D'OUVERTURE

Conduite par le modérateur, Dr AKPATOU Bertin, la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Doyen de l'UFR Biosciences, le Professeur ESSETCHI Paul. Avant de lancer l'ouverture, Monsieur le Doyen a tenu à poser le contexte dans lequel s'inscrit cet atelier. Pour lui, la crise sociopolitique qu'a traversée la Côte d'Ivoire a affecté la conservation de la biodiversité et a signifié que ce projet est bienvenu. C'est l'occasion, selon lui, de mobiliser tous les acteurs et les données en vue de constituer une base de données crédible. Il a félicité le Centre National de floristique et a remercié tous les représentants des structures invitées. Tout en déclarant l'atelier ouvert, le Professeur ESSETCHI a souhaité bonne réflexion à tous les participants

2- SYNTHÈSE DES COMMUNICATIONS

En exposé liminaire, le Professeur IPOU Joseph, Directeur du CNF, après avoir fait un rappel du contexte du projet, a présenté les objectifs et les attentes des initiateurs de cet atelier. Il s'agit, selon lui, de faire le point sur les données floristiques dont la répartition est disparate à ce jour. Il a fini par remercier les structures présentes et les a appelées à la collaboration dans la réalisation de ce projet.

Présentation du projet

A la suite du Directeur du CNF, il est revenu à Dr N'GORAN Béranger de donner un aperçu du projet. Dans sa communication, Dr N'GORAN, de façon méthodique, a présenté le contexte et les moyens nécessaires en passant par les résultats attendus et la méthodologie à adopter.

Dans le contexte, le présentateur a justifié l'intérêt du projet par l'absence de coordination, d'assemblage et d'harmonisation des connaissances sur la biodiversité floristique. En conséquence, le projet vise, selon lui, principalement à mettre en place une stratégie participative de capitalisation et de diffusion pour une utilisation efficiente et universelle des données sur la biodiversité floristique en Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agira d'abord d'établir et de renforcer les moyens d'information nationaux sur la biodiversité floristique ; ensuite d'accroître les données disponibles sur la biodiversité floristique ; et enfin d'utiliser les données sur la biodiversité en réponse aux priorités nationales.

Il a particulièrement mis l'accent sur les livrables des différentes activités du projet qui sont corrélatifs à chaque objectif. Ainsi pour le premier objectif spécifique (établir et renforcer les moyens d'information nationaux sur la biodiversité floristique), les livrables porteront sur :

- le nombre de conventions de partenariat signées entre les acteurs impliqués dans la recherche sur la biodiversité ;
- le nombre d'acteurs formés aux exigences de données bio-floristiques ;
- le nombre de chercheurs formés à la rédaction de policy-brief pour la valorisation des travaux de recherche ;
- le nombre de policy-briefs rédigés.

Quant au deuxième objectif spécifique (accroître les données disponibles sur la biodiversité floristique), les livrables attendus sont :

- le nombre d'espèces végétales et leur statut ;
- le nombre de spécimens d'herbiers dans l'herbarium du CNF ;
- la base de données floristiques nationale ;
- le nombre de data papers.

Le troisième objectif spécifique (utiliser les données sur la biodiversité en réponse aux priorités nationales) entend produire les livrables suivants :

- le nombre de partenaires formés par le BID en matière de mobilisation et de gestion de données ;
- le nombre de structures détentrices de données en biodiversité ;
- la plate-forme de décideurs-chercheurs ;

- les rapports d'ateliers sur la promotion de l'utilisation des données de la biodiversité en accès libre.

Le présentateur a, dans son intervention, présenté le chronogramme et les moyens que nécessite ledit projet.

Communication 1 : Réseautage entre structures détentrices de données

L'intervention de l'informaticien KOBENAN Noël a été marquée par deux points, notamment les éléments constitutifs d'un réseau (ordinateurs, Modem et la connexion wifi) et les bases de données qui sont les informations à partager.

Questions et contributions des participants

A l'issue de cette communications, plusieurs questions et informations en sont sorties. Les plus importantes sont la disponibilité des données et la nécessité de mobiliser les acteurs et lesdites données.

Il est ressorti des échanges que ce projet est plus qu'opportun pour la valorisation de la conservation.

Communication 2 : Biodiversité floristique en Côte d'Ivoire, état des lieux

La seconde communication a été faite par M. PEDIA Patrick du Ministère de l'Environnement et du Développement durable, point focal pour la biodiversité en Côte d'Ivoire.

Sa présentation a porté sur la *Diversité floristique de la Côte d'Ivoire, état des lieux*. Le présentateur a axé son intervention autour de trois points. D'abord les Considérations générales, ensuite le point des inventaires taxonomiques dans le cadre de la CDB et enfin, l'état des lieux de la Conservation de la flore en Côte d'Ivoire.

- **Considérations générales**

L'intervention du Ministère de l'Environnement et du Développement durable a porté sur la Diversité biologique et biodiversité et la Convention sur la diversité biologique. Concernant le premier point, il a fait une revue conceptuelle de la diversité biologique. Pour le second volet, le communicant a fait cas des principales conventions relatives à la diversité biologique.

- **Inventaires taxonomiques**

Dans cette partie, M. PEDIA a présenté les conditions de réalisation et les résultats des deux inventaires taxonomiques qui ont eu lieu en Côte d'ivoire.

Selon lui, le premier inventaire a eu lieu sur la période 1997 – 2000. Ce processus, qui a mobilisé 25 experts thématiques, a été structuré sur :

- le cadre juridique et institutionnel ;
- les valeurs d'usage ;
- les écosystèmes ;
- les espèces animales et végétales.

Cet inventaire a abouti à répertorier 16034 espèces.

Quant au second inventaire, le communicant a signifié qu'il a eu lieu en 2014 et a requis 9 experts thématiques. Il en est sorti 17343 espèces.

A partir de ces inventaires, il a été répertorié les Végétaux à statuts particuliers et les usages spécifiques de certaines espèces.

- **Etat des lieux de la Conservation de la flore**

Le point focal de la biodiversité a fait état de deux types de conservation en Côte d'Ivoire, notamment la conservation In situ et Ex situ. La première catégorie (Conservation in situ) prend en compte les parcs nationaux, les réserves analogues, les forêts classées et les forêts sacrées. Concernant la Conservation ex situ, elle comprend le Centre National de Floristique avec son Herbarium et son Jardin botanique, les collections d'essences de reboisement et la collection de plantes cultivées du CNRA.

Questions et contributions des participants

Quelques préoccupations des participants ont été élucidées par le présentateur notamment l'accès aux résultats sur la biodiversité. Le communicant a rassuré l'auditoire de la disponibilité gratuite et en ligne de l'ensemble des méthodes et résultats sur la biodiversité en Côte d'Ivoire. Le lien conduisant à la monographie de diversité biologique de Côte d'Ivoire est : www.ci.chm-cbd.net

3- TRAVAUX DE GROUPES ET RESTITUTION

Commission 1 : Stratégies de capitalisation et de diffusion des données floristiques

La présentation en plénière de la commission 1 a été conduite selon la méthodologie suivante :

- 1- Présentation des objectifs ;
- 2- Diagnostic participatif ;
- 3- Synthèse des informations.

Les stratégies proposées ont porté d'abord sur l'identification des structures détentrices de données. A ce titre, l'équipe a énuméré les structures suivantes : CNRA, LAMPTO, PARC DE LA COMOE, CRE, IBAN, CRO, ISAD, CNF, PROGRAMME MEDECINE TRADITIONNELLE, UFR SOCIOLOGIE, LABO DE PHARMACOLOGIE, UFR SPB, UJLoG, UPFG, UNA, OIPR, IRD, MINE, INPHB/ESA, MINAGRA, MIEFOR, UFR BIOSCIENCES, STRUCTURES PRIVEES.

Le 2nd point de la synthèse des informations a suggéré la rencontre et sensibilisation des responsables de structures pour une adhésion au projet (identification de points focaux et signature de conventions).

Concernant le 3^{ème} point, il a porté sur la conformation des données au format standard proposé et nécessitera l'accompagnement des structures pour leur mise à niveau. Enfin la commission a proposé la création d'une plateforme de diffusion des données. (les conventions détermineront les conditions de partage des données).

Commission 2 : Stratégies de gestion efficiente des données floristiques

La discussion relative à la Commission 2 a porté sur le sous-thème « ***Stratégies de gestion efficiente des données floristiques*** ». Cette commission renfermait des appartenant à différentes structures techniques, d'enseignement et de recherche (CNF, MINEDD, CRE, LAMTO, IBAAN, CSRS, WASCAL, UFR-Biosciences et Station COMOIE).

Selon le canevas déterminé par la commission, les résultats des travaux ont porté sur :

- 1- la définition des données floristiques ;
- 2- la gestion durable et renforcement des données floristiques ;
- 3- la vulgarisation des données floristiques ;
- 4- les moyens de partage de données floristiques

I- Définition des données floristiques

Concernant la définition des données floristiques, il s'est agi de définir les critères de mise en place des données floristiques, c'est-à-dire concevoir un format de collecte de données (familles, espèce, zone écologique, la disponibilité, usage, structure détentric, collecteur). Ces critères devront s'aligner sur les modèles de bases de données des structures nationales et étrangères.

S'agissant de la gestion durable et renforcement des données floristiques,

A ce sujet, la commission a proposé la création de liens ou mécanismes de partage des informations entre les différents partenaires. Pour cela un site web devra être créé et la confection d'un modèle de partage a été proposée. Par ailleurs, l'équipe a suggéré que chaque structure puisse disposer et conserver sa base de données.

Concernant le renforcement des données floristiques, il s'agira de rendre la mise en place d'une plateforme (base de données) vivante permettra aussi de continuer à actualiser et renforcer les informations concernant des données floristiques.

Pour le besoin de vulgarisation, il a été retenu que la plateforme doit avoir un accès libre. Toutefois, les informations jugées secrètes doivent être protégées et pourront être accessibles uniquement qu'aux partenaires.

IV-Moyens de partage de données floristiques

Concernant les moyens de partage des données floristiques, les membres de la commission on recommandé, d'une part, l'utilisation de l'internet, d'autre part, des brochures, des clés USB utilisables hors connexion.

Questions et contributions des participants

Au cours de la plénière, des interactions ont eu lieu entre les participants en vue de clarifier certains points de vue sans toutefois remettre en cause les résultats des travaux en commission.

4- ANALYSE ET SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Plusieurs points de réflexion sont ressortis de cet atelier dont les plus pertinents concernent particulièrement :

- la nécessité de capitaliser les données floristiques jusque-là disparates afin de doter la Côte d'Ivoire d'une base de données floristiques exhaustives ;
- l'initiation d'un plaidoyer auprès des responsables de structures en vue de leur adhésion au projet (identification de points focaux et signature de conventions) ;
- la mise en place de mécanismes de conservation, de partage et de gestion dynamiques des données.

CONCLUSION

L'organisation de cet atelier a été l'occasion de rassembler toutes les structures détentrices de données floristiques de la côte d'Ivoire. Il ressort de cette journée d'activité qu'une masse considérable de données existent dans le secteur de la biodiversité qui ont besoin d'être capitalisées et analysées afin d'actualiser et renforcer la gestion.

Au regard des objectifs qu'il s'était fixé, cet atelier peut être qualifié de très informatif et de très intéressant tant pour les structures organisatrices que pour les autres participants.



Photo de famille

ANNEXES

- ANNEXE 1 : LISTE DES INVITES ET DES PARTICIPANTS
- ANNEXE 2 : LISTE DES INTERVENANTS
- ANNEXE 3 : PROGRAMME DE L'ATELIER
- ANNEXE 4 : DISCOURS DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CNF
- ANNEXE 5 : DISCOURS DE MONSIEUR LE DOYEN DE L'UFR BIOSCIENCES
- ANNEXE 6 : DISCOURS DE CLOTURE PAR MONSIEUR DIRECTEUR DE WASCAL
- ANNEXE 7 : RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 1
- ANNEXE 8 : RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 2
- ANNEXE 9 : COMITE D'ORGANISATION
- ANNEXE 10 : PHOTOTHEQUE